



**NOTE CONCEPTUELLE POUR LA
CELEBRATION DE L'ANNEE
INTERNATIONALE DE L'EVALUATION
Les 8 et 9 décembre 2015**



Regional Centers for
Learning on Evaluation and Results



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les Nations Unies ont déclaré 2015, année internationale de l'évaluation (EvalYear). Cette initiative mondiale vise à soutenir le développement d'un environnement favorable à l'évaluation aux niveaux international, national et local. Elle est également l'occasion de mener d'importantes réflexions et discussions sur le rôle du pilotage et de l'évaluation dans une gouvernance visant un développement humain équitable et durable.

Quelques jours après l'adoption de cette résolution, les célébrations de l'année internationale de l'évaluation ont été lancées, avec l'allumage de la flamme de l'évaluation au siège des Nations Unies, à New-York, en présence de la présidente du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (UNEG). Cette flamme est entrain de parcourir le monde au rythme des évènements organisés sur l'ensemble des continents tout au long de l'année 2015.

Cette année s'achèvera avec la Semaine mondiale de l'évaluation qui s'est tenue du 30 novembre au 4 décembre 2015 à Katmandou (Népal) et qui devrait notamment aboutir au lancement du premier Agenda mondial pour l'évaluation 2016-2020.

L'année internationale de l'évaluation prend ainsi place dans un contexte plus que jamais favorable à l'évaluation des politiques publiques. En effet, 2015 est l'échéance fixée pour l'atteinte des OMD, dont les résultats sont mitigés, dans la plupart des pays qui aspirent à l'émergence. Certes, des efforts considérables ont été faits dans les domaines de l'éducation et de la santé, mais il reste beaucoup à faire pour réduire davantage la pauvreté et protéger les droits des femmes et des enfants.

Le contexte de l'année 2015 est également marqué par trois grandes conférences qui ne laissent pas indifférente la communauté internationale de l'évaluation. Il s'agit notamment de :

- (i) la conférence sur le financement du développement :
- (ii) la conférence sur les objectifs de Développement durable (post 2015) et
- (iii) la conférence sur le changement climatique (la COP 21).

Face à ces rendez-vous, il convient d'ores et déjà de réfléchir sur le dispositif à mettre en place pour mesurer et apprécier les objectifs escomptés.

Au Sénégal, les politiques publiques nationales, sectorielles et territoriales sont pilotées par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, les ministères sectoriels et les collectivités locales. Elles s'articulent au Plan Sénégal Emergent (PSE) considéré comme document de référence de toutes les initiatives de développement économique et social. Le PSE est l'expression de la vision du Chef de l'Etat dont l'ambition est de faire du Sénégal, un pays émergent à l'horizon 2035. Ces politiques financées sur ressources propres et sur ressources extérieures sont suivies par le Gouvernement, en vue d'assurer une cohérence d'ensemble dans l'action publique.

A cet effet, le Cadre harmonisé de Suivi-Evaluation (CASE) à travers le décret n°2015-675 du 28 mai 2015 a été mis en place pour le suivi de la mise en œuvre des projets structurants du PSE.

Cependant, force est de constater que la pratique et la culture de l'évaluation restent confrontées à des contraintes qu'il convient de surmonter. Il s'agit, entre autres :

- (i) d'une institutionnalisation encore timide de l'évaluation des politiques et programmes publics ;
- (ii) d'une perception de l'évaluation qui privilégie le contrôle et la reddition des comptes, au détriment de l'apprentissage et de la prise de décisions ;
- (iii) des faibles capacités des parlementaires à susciter et à utiliser l'évaluation des politiques de développement, comme moyen de contrôle de l'action gouvernementale ; et
- (iv) de la faible demande en évaluation de l'Administration publique.

Mais l'espoir d'inverser la tendance est permis, par rapport à une prise de conscience sur la nécessité de promouvoir le contrôle des ressources publiques, pour plus de transparence budgétaire et de redevabilité. Il s'y ajoute la promotion de la gestion axée sur les résultats en général et des budgets-programmes en particulier, dans le cadre de la réforme des finances publiques initiée par l'UEMOA et ses pays membres.

Face à ce contexte international et national, la communauté évaluative du Sénégal envisage de célébrer l'année internationale de l'évaluation à l'instar de plusieurs pays, sociétés et associations d'évaluation dans le monde.

Aussi, cette initiative est-elle portée, dans le cadre d'un partenariat dynamique, par des acteurs qui partagent les mêmes idéaux d'efficacité, d'équité, de transparence, de développement durable et d'amélioration des conditions de vie des populations. Il s'agit notamment :

- de l'administration publique, représentée par le Bureau Organisation et Méthodes (BOM/SGPR), la Direction générale du Planification et des Politiques économiques (DGPPE/MEFP), le Bureau opérationnel de Suivi du PSE (BOS/MPSE), le Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Promotion de la Bonne Gouvernance (MIANPBG), le Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGLDAT) ;
- du Système des Nations unies, représenté par l'UNICEF, l'UNFPA, le PNUD et l'ONU Femmes ;
- de la BAD, qui fait de l'évaluation des projets et programmes de développement, l'une de ses priorités ;
- du projet CLEAR logé au CESAG, dont la raison d'être est renforcer les capacités en évaluation et le développement de la culture du résultat ;
- de l'Association Sénégalaise d'Evaluation (SenEval), investie d'une mission d'intérêt public pour le développement de la culture et de la pratique évaluatives.

Le thème général choisi pour la célébration de l'année internationale de l'évaluation au Sénégal, est formulé comme suit : **"L'évaluation des politiques publiques : facteur d'émergence économique et de développement durable"**.

II. OBJECTIFS DE LA CELEBRATION DE L'ANNEE INTERNATIONALE D'EVALUATION

2.1. Objectif général :

Il consiste à fournir un cadre approprié de réflexion et de partage d'expériences afin de contribuer à l'amélioration de l'environnement de la pratique évaluative et au renforcement du dispositif institutionnel de l'évaluation des politiques publiques.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- contribuer à l'amélioration du système de suivi et d'évaluation du Plan Sénégal Emergent (PSE) ;
- susciter une réflexion sur l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques au Sénégal ;
- partager des expériences d'évaluation dans les domaines sectoriels du développement ;
- faire un plaidoyer sur l'évaluation sensible au genre ;
- sensibiliser les acteurs du développement local sur les enjeux de l'évaluation des politiques territoriales.

III. RESULTATS ATTENDUS

A la fin du processus de célébration de l'année internationale de l'évaluation, les résultats ci-après, sont attendus :

- des réflexions contributives sont faites pour l'amélioration du système de suivi et d'évaluation du PSE ;
- des recommandations sur l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques sont faites à l'attention des pouvoirs publics ;
- des expériences sectorielles d'évaluation sont partagées ;
- les acteurs du développement sont sensibilisés sur les enjeux et les approches de l'évaluation d'impact ;
- l'évaluation sensible au genre est perçue comme une dimension importante de la politique nationale de l'évaluation des politiques publiques ;
- les acteurs du développement local sont convaincus de la nécessité de promouvoir l'évaluation des politiques publiques territoriales.

IV. FORMAT ORGANISATIONNEL

Le format de l'évènement consiste à organiser une conférence sur une durée de deux (2) jours, précisément **les 8 et 9 décembre 2015, à l'auditorium du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Sénégal à Dakar.**

La célébration de l'année internationale d'évaluation est placée sous le haut patronage de Monsieur le Premier Ministre, avec la présence effective du Coordonnateur du Système des Nations, Représentant résident du PNUD et de Monsieur le Ministre de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Promotion de la Bonne Gouvernance, qui va présider la cérémonie d'ouverture.

Au plan organisationnel, les organes ci-après, ont été mis en place.

Le comité d'organisation et le Comité scientifique

Sa mission est d'assurer la préparation et l'organisation des différentes manifestations programmées. Il est présidé par le Directeur général du BOM et SenEval en assure le secrétariat. Il est composé des représentants des différentes administrations ou institutions parties prenantes du partenariat pour la célébration de l'année internationale de l'évaluation.

Le Comité d'organisation peut mettre en place des sous-commissions chargées de réfléchir sur des questions spécifiques, pour une bonne organisation des sessions programmées.

Sous ce rapport, il joue en même temps le rôle d'un comité scientifique, chargé d'identifier les conférenciers et les modérateurs. Il veillera ainsi à la publication des différentes présentations et contributions, après la manifestation.

V. PARTICIPANTS

Prendront part à ces importantes manifestations, des représentants de l'Administration publique, du Système des Nations Unies, des élus locaux, des Parlementaires, de la société civile, du secteur privé, des organisations de femmes, de jeunes et de personnes vulnérables et autres experts nationaux et internationaux de haut niveau. Durant la période ciblée, il est attendu, en moyenne 100 participants par session.

VI. PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Jour 1 : le 8 décembre 2015

Chronogramme de la session

Horaires	Activités
8 : 30-9:00	Mise en place
9 :00-10:00	Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none">• Allocution du DG du BOM• Allocution du Directeur général du CESAG ou de son Représentant• Allocution du Coordonnateur du SNU• Discours d'ouverture par le Ministre de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la Promotion de la Bonne gouvernance
10:00-10:30	Pause-café
10:30-11:00	Communication introductive : Le système de suivi et d'évaluation du PSE : Les enjeux, l'état des lieux, les contraintes et les perspectives Intervenant : le DG du BOS ou son représentant
11: 00-11:45	Panel 1 sur l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques Intervenant 1 : Monsieur Moctar SOW, Directeur de l'IFE Thème : Etat des lieux et scenarii d'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques au Sénégal Intervenant 2 : Monsieur Ian HOPWOOD, Expert-conseiller en Evaluation, Président d'Honneur de SenEval Thème : Institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques : les fondements, les enjeux et les tendances internationales
11:45-13:00	Discussions et recommandations
13 : 00-15 : 00	Repas
15 : 00-15 : 45	Panel 2 sur le renforcement de capacités dans l'institutionnalisation de l'évaluation Intervenant 1 : Monsieur Boubacar AW, Coordonnateur du CLEAR Thème : La place et le rôle du CLEAR dans le renforcement de capacités en évaluation Intervenant 2 : Mesdames Safiétou DIALLO et Aminata DIOP, représentantes des jeunes évaluateurs émergents de SenEval Présentation de l'expérience des jeunes évaluateurs émergents : réalités et perspectives
15 :45-16h 45	Discussions et synthèse

Jour 2 : le 9 décembre 2015

Chronogramme de la session

Horaires	Activités
9 : 00 -10:30	Panel 3 sur la pratique évaluative Intervenant 1 : Le Représentant de l'UNICEF Thème : La pratique évaluative dans le SNU : Partage d'une bonne pratique par l'UNICEF Intervenant 2 : le représentant de la Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education (DPRE/MEN) Thème : La pratique évaluative dans le secteur de l'éducation et de la formation : Partage d'une bonne pratique Intervenant 3 : le Représentant de la Direction de la Planification du Ministère de la Santé et de l'Action sociale Thème : La pratique évaluative dans le secteur de la santé : Partage d'une bonne pratique
10:30-11:30	Discussions et synthèse
11:30 - 11:45	Pause-café
11.45-12.45	Panel 4 sur le genre et la décentralisation dans l'évaluation Intervenant 1 : Le Représentant de l'ONU FEMMES Thème : L'évaluation et le genre : Présentation d'une bonne pratique de l'ONU FEMMES Intervenant 2 : Monsieur Ababacar Khalifa MBOUP, Chercheur. Thème : Décentralisation et évaluation des politiques publiques territoriales : les enjeux, les réalités et les défis
12:15-12.45	Discussions et synthèse
12 :45-13h:30	Cérémonie de clôture - Allocution du DG du BOM - Allocution du Président de SenEval - Allocution de clôture du Représentant du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan
13.30-15:00	Déjeuner